

 <b>SECTION</b> 	<b>Comité Technique Local</b>	
	Du 13 Octobre 2022	
E-mail : <a href="mailto:fo.ddfip63@dgfip.finances.gouv.fr">fo.ddfip63@dgfip.finances.gouv.fr</a> <a href="mailto:fo.ddfip63@gmail.com">fo.ddfip63@gmail.com</a>		
Téléphone : 06-49-04-11-89		

➡ **Liminaire téléchargeable sur le site local**

Avant le début de la séance, nous avons demandé à observer une minute de silence suite à la disparition de notre collègue Laurence Cabaret Lombardy.

**Vote du PV de la séance du 03 Mai 2022**

Les OS ont voté pour.

Suite au NRP, les horaires et les règlements intérieurs sont harmonisés au niveau départemental.

Tous les agents peuvent venir au travail à partir de 7h30 et jusqu'à 19h00.

Il est à noter que les agents du SGC CAM demandent à débiter leur service à partir de 7h00. Cette question sera à l'ordre du jour de la prochaine instance dès la formalisation de la demande par le chef de poste.

**Actualisation des règlement intérieurs des CDFiP du Puy de Dôme**

Les OS se sont abstenues.

**Présentation du plan de Continuité de l'Activité de la Direction**

Le plan de continuité de l'activité (PCA) de la DDFiP63 est finalisé.

Chaque service a son plan de continuation (qui fait quoi, comment, dans quelles conditions et avec qui ?)

Les chefs de service informeront leurs agents. Des crash test sont prévus.

**Changement des horaires d'ouverture au public de l'antenne du SGC d'Issoire au Mont Dore et proposition de règlement intérieur pour le SGC d'Issoire et son antenne**

Les OS se sont abstenues.

**Changement des horaires d'ouverture au public de l'antenne du SGC de Riom à Montaigut en Combraille et mise à jour du règlement intérieur**

Les OS se sont abstenues.



## **Le tableau de Bord de veille Sociale 2021 (Campagne 2022)**

Ce que l'on peut en retenir :

- un nouvel indicateur: le pourcentage de télétravailleurs. A cette occasion, FO demande que les plannings des différents services soient accessibles à l'ensemble des agents du poste pour permettre une meilleure coordination entre collègues et équipes.
- l'écêtement est en baisse du fait du télétravail temps de travail pour lequel il n'est pas possible de pointer.
- l'âge moyen des agents est à 51 ans (contre 46 ans en 2019). Le département vieillit.
- La mise de jours de congé dans les CET résulte essentiellement de congés non pris pour cause de maladie et des chefs de service qui ne posent pas tous leurs congés.



## **Présentation des résultats de l'observatoire interne**

L'enquête a été réalisée entre le 6 janvier et le 18 février 2022. Le taux de participation est de 39 % à l'échelle nationale, dans notre département 46% de taux de participation.

De là à dire que tout va bien ? FO ne le pense pas. Le Président dit que les chiffres sont sujet à interprétation. Il n'empêche que certaines réponses témoignent d'un profond malaise, ce que FO constate lors de ses visites de terrain.

Cet outil a le mérite d'exister mais il n'y a pas d'analyse des résultats sur plusieurs années.

L'administration constate mais ne fait rien ou si peu.

## **La mise en place des actions décidées dans le cadre du Fonds d'Amélioration des conditions de vie au travail**

Toutes les opérations ont été réalisées sauf les stores pour BERTHELOT.

## **Présentation de la campagne ministérielle DUERP-PAP 2022**

Cette question a déjà été évoquée lors du CHSCT interministériel. Ces deux documents sont consultables sur Ulysse 63.



## **Le transfert de la liquidation des taxes d'urbanisme à la DDFiP du Puy-de-Dôme**

La liquidation des TU entraîne le transfert de personnel vers notre administration. 1 personne chargée de mission, est arrivée dans le département. Dans ce genre de transfert, les représentants FO sont surpris de la quantification des postes transférés.

De plus, ce sera désormais le redevable qui devra faire les démarches. Les délais pour le paiement seront raccourcis, ce qui risque d'entraîner un surcroît de travail aux collègues. Les renseignements fournis par le redevable peuvent être erronés, que ce soit lors du dépôt du permis de construire ou la déclaration après l'achèvement.

## **Installation du SLR à Riom**

Le SLR est maintenant installé depuis le 1<sup>er</sup> septembre. Les collègues sont satisfaits des conditions matérielles. Les « sachants » aident bien les nouveaux arrivants. La formation prévue au mois de décembre se déroulera sur 5 jours.

Au 1<sup>er</sup> octobre, le service a récupéré le CSRH 62 avant les 4 prochains au 1<sup>er</sup> janvier 2023.



## Questions diverses

- Les représentants **FO** ont demandé quand sera installé le chef de service du SGC d'Ambert ?  
Réponse de la direction : personne ne postule.
- Les représentants **FO** ont demandé la date d'installation de la caisse unique ?  
Réponse de la direction : Une réunion entre le directeur financier du CCAS de Clermont-Ferrand et la direction se déroulera le 17 octobre prochain. A suivre.
- Quelques collègues ont demandé si des comptes de formation ont été demandés/débloqués. A priori peu de demandes ont été formulées.
- **FO** a envoyé un mail à la direction le lundi 10 octobre, suite aux problèmes d'approvisionnement de carburant. Aucune directive nationale n'a été pour le moment été donnée. Chaque chef de service pourrait ajuster la durée du télétravail si nécessaire mais pas au-delà des 3 jours par semaine.
- **FO** fait part de l'expérimentation à la CAM des factures publiques et des lettres de relance dans l'espace fiscal. De nombreux usagers appellent pour signaler que les lettres de relance apparaissent toujours même après paiement. Le problème est remonté en centrale.
- **FO** indique que la matérialisation des places de parking à la CAM nécessite un coup de peinture. De même, la signalisation à destination des redevables doit être revue pour éviter des erreurs d'aiguillage.
- Les représentants **FO** signalent qu'il n'existe pas, au 1<sup>er</sup> étage du CDFIP de Riom, d'espace d'attente sécurisé pour personne à mobilité réduite. Attache va être prise avec l'ISST pour d'éventuels travaux.
- Les représentants **FO** ont demandé qu'un panneau « Roulez au pas » soit installé au CDFIP de Riom.
- **FO** a interpellé le Président sur l'état de fragilité financière de la cantine de Riom. Celui-ci indique que chacun doit prendre ses responsabilités.
- Les représentants **FO** ont demandé si la situation au SIP de Thiers s'était améliorée. RH s'est déplacé. La situation va s'apaiser avec le temps.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**N'hésitez pas à nous contacter si besoin !!!  
N'hésitez pas à nous contacter si besoin !!!**

Les élus en CTL :	Titulaires → Christine PEREIRA – Cécile SORIANO Suppléants → Marie-Claire ORBAN – Jean-Marc LE FAY
-------------------	---

FO-DDFIP63 : ESI La Parlette - 17 Rue de la Parlette - 63000 Clermont-Ferrand

